

Recours au Règlement

accordées pour le poisson de fond sur la côte est, ce qui est très loin de la réduction de 50 p. 100 que l'on visait.

Étant donné que le ministre a déjà dépensé le tiers de son budget pour ne réduire la capacité que de 2 p. 100, peut-il nous expliquer comment il a l'intention d'atteindre son objectif de 50 p. 100?

M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, le programme concernant le poisson de fond de l'Atlantique prévoit un budget de 1,9 milliard de dollars. Parce qu'il y a eu plus de demandes approuvées que prévu, il y a des dépassements dans certaines parties du programme.

Le budget total de 1,9 milliard sera respecté. Nous ferons en sorte de ne dépasser notre affectation. Parmi les programmes, il y a un programme de retrait de licences et un programme de formation. Nous travaillerons en étroite collaboration avec notre collègue, le ministre du Développement des ressources humaines, pour nous assurer que nous resterons dans les limites de notre budget.

• (1200)

Certains rajustements devront être faits, mais le programme de retrait de licences restera un élément du programme concernant la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique et les problèmes des pêches sur la côte est.

M. Mike Scott (Skeena, Ref.): Monsieur le Président, le député reconnaît que des réductions ont été faites dans le programme de formation, les projets verts et la réduction de la capacité. La liste est longue.

Lorsque le programme a été présenté, le gouvernement disait clairement qu'il n'atteindrait ses objectifs financiers à l'égard de la formation, des projets verts et de la réduction de la capacité que s'il réussissait à sortir des pêcheurs du programme. Maintenant que le gouvernement a réduit ces programmes et que les objectifs de la réduction de la capacité ne pourront pas être atteints, est-ce que le ministre est prêt à dire aux pêcheurs de l'Atlantique ce qu'il proposera lorsque les 1,9 milliard de dollars seront épuisés?

M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, voilà des députés du Parti réformiste qui ont passé une fin de semaine sur la côte est et qui expliquent à tout le monde les problèmes de cette région. Ils n'ont pas la moindre idée de ce que peuvent être les problèmes de la côte est.

Ce sont ces mêmes députés qui ne voulaient pas appuyer la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Ils voulaient l'annuler purement et simplement. Je suis très heureux de voir qu'ils commencent à comprendre les problèmes de la côte est, après y avoir passé une fin de semaine.

Je puis garantir aux députés que les programmes de formation continueront. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le ministre du Développement des ressources humaines. Il faudra faire certains rajustements. Les projets verts continueront également.

J'espère que le député fera un autre voyage sur la côte est pour se rendre compte que les programmes de formation et les programmes verts continuent dans l'espoir d'alléger les conséquences de la catastrophe qui sévit sur la côte est.

* * *

LE CANCER DU SEIN

Mme Beryl Gaffney (Nepean, Lib.): C'est le mois de la sensibilisation au cancer du sein. Bien que des progrès aient été réalisés pour éliminer ce cancer, il reste encore beaucoup à faire. La ministre de la Santé peut-elle dire à la Chambre si le gouvernement a atteint ses objectifs et quelles autres mesures sont prises pour éliminer le cancer du sein au Canada?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons fait beaucoup pour nous assurer que des fonds accrus sont consacrés à la recherche sur le cancer du sein.

Dans notre ministère, nous avons réaffecté un montant supplémentaire de deux millions de dollars par année. Mieux encore, en plus de ce montant supplémentaire, nous collaborons très étroitement avec d'autres groupes, de sorte que des sommes énormes sont maintenant consacrées à la recherche sur le cancer du sein.

Nous faisons plus que de la recherche accrue sur le cancer du sein; nous finançons aussi, entre autres, des projets d'échange de renseignements sur le cancer du sein. Nous participons à l'établissement de normes de soins et d'éducation professionnelle pour que les femmes du Canada chez lesquelles on a diagnostiqué un cancer du sein bénéficient de soins uniformes et de première catégorie. Nous participons à l'initiative canadienne de dépistage du cancer du sein, qui constitue là encore une méthode d'intervention précoce pour favoriser un plus grand nombre de guérisons lorsque le cancer est décelé à temps.

Nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir de faire, compte tenu des ressources de Santé Canada. Nous collaborerons aussi avec beaucoup d'autres groupes qui désirent ardemment que cette maladie soit réduite, voire entièrement supprimée.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, pendant la période de questions, le porte-parole du Parti réformiste pour le solliciteur général, le député de Calgary-Nord-Est, m'a posé une question. Dans sa question, il a prétendu que l'article 135 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition autorise le solliciteur général à ordonner à la Commission des libérations conditionnelles d'annuler ou de suspendre la libération conditionnelle.

J'ai sous les yeux l'article 135 de la loi et je n'y vois absolument aucune mention d'un pouvoir de ce genre accordé au solliciteur général. On dit plutôt que ce pouvoir peut être exercé par un membre de la Commission des libérations conditionnelles ou par une personne désignée par le président de la commission. Le président de la commission n'est pas le ministre. Je demande